PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire d'adoption du règlement sur le budget, le plan triennal d'immobilisation et le taux d'imposition pour l'année 2018

Avis public est donné qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth sera tenue le 21 décembre 2017 à 19h30, à l'Hôtel de Ville, sise au 12 rue de l'Église.

Ordre du jour :

- 1. Ouverture de la session extraordinaire
- 2. Adoption de l'ordre du jour de la session extraordinaire
- 3. Adoption du règlement 05-2017 portant sur le budget, le plan triennal d'immobilisation et le taux d'imposition pour l'année 2018
- 4. Période de questions
- 5. Levée de la séance extraordinaire

Maryse Lizotte

Directrice générale et secrétaire trésorière